

Bouchard se réjouit de la décision des Conservateurs

dominique savard

16 février 2008 - 10:14:09

Faits divers - «Enfin, les Conservateurs se décident de bouger! Depuis l'été dernier que nous leur demandons d'agir et de faire leur part en éliminant la présence de phosphates dans les détergents à lave-vaisselle».

Le député du Bloc Québécois (BQ) de la circonscription Chicoutimi-Le Fjord, Robert Bouchard se réjouit de la décision du gouvernement Harper d'emboîter le pas du gouvernement du Québec qui, a décidé de légiférer en ce sens en décembre dernier.

«La présence de phosphore dans tous les détergents à lave-vaisselle et à buanderie affecte plusieurs lacs et rivières au Québec et dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les Conservateurs accusent un sévère retard en matière d'environnement et le bilan ne cesse de s'alourdir. Éliminer les phosphates c'est une chose, mais il reste encore beaucoup de travail faire. Ils auraient dû agir depuis longtemps dans le dossier des algues bleues. Qu'en est-il du protocole de Kyoto et de la situation environnementale désastreuse qui se dessine avec les sables bitumineux en Alberta?, interroge Robert Bouchard.

Rappelons que le gouvernement fédéral a confirmé vendredi qu'il harmonisait certaines de ces politiques environnementales à celles de Québec pour combattre la prolifération des cyanobactéries, communément appelées algues bleues. **Ottawa interdira, d'ici 2010, la vente et l'importation de détergents contenant plus de 0,5 % de phosphates.** Cette même réglementation entrera en vigueur au Québec dès cet été. La mesure fera donc en sorte de réduire la quantité de phosphates ajoutés aux détergents à lessive et, pour la première fois dans l'histoire canadienne, de limiter la quantité de ceux ajoutés aux détergents à vaisselle et aux nettoyants tout usage. Le phosphate contenu dans les détergents est le principal responsable de la formation des cyanobactéries dans les lacs et cours d'eau. Le phosphate serait responsable de l'apport d'environ 7 % du phosphore dans les lacs, ce qui favorise la prolifération des algues bleues.
